

A2L Conception

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 100 euros

Siège social: 45 Grande Fontaine, Mordelles, Ille-et-Vilaine, France, 35310

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en SASU

Le 21/04/2026, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Eloi ALVES FERRACIOLI, né le 01/08/1991 à Sao Paulo (Brésil), de nationalité Portugaise, demeurant au 45 Grande Fontaine, Mordelles, Ille-et-Vilaine, France, 35310 a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Eloi ALVES FERRACIOLI, né le 01/08/1991 à Sao Paulo (Brésil), de nationalité Portugaise, demeurant au 45 Grande Fontaine, Mordelles, Ille-et-Vilaine, France, 35310

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Eloi ALVES FERRACIOLI, né le 01/08/1991 à Sao Paulo (Brésil), de nationalité Portugaise, demeurant au 45 Grande Fontaine, Mordelles, Ille-et-Vilaine, France, 35310, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Mordelles

Le: 21/04/2026

Signature de l'associé unique:

Eloi Alves Ferracioli

✓ Certifié par  yousign